

Description

Armature d'éclairage à LED en aluminium pour montage encastré, comprenant une unité de lampe rectangulaire avec source lumineuse à LED COB encastrée. L'unité de lampe est orientable sur 360° à la verticale et 90° à l'horizontale et elle est disposée au centre sur une plaque de base ronde. Le luminaire ne comporte pas de driver de LED et doit donc être combiné avec un driver à courant constant approprié d'au maximum 500 mA. Aucune vis ni autres éléments de fixation visibles.

Matériaux

- Unité de lampe : aluminium recouvert d'une peinture poudre blanche ou noire à fine texture résistant aux rayures.
- Réflecteur : aluminium brillant.
- Applique de plafond : acier recouvert d'une peinture poudre blanche ou noire à fine texture résistant aux rayures.

Caractéristiques techniques

- Dimensions : 78 mm x 78 mm x 112 mm
- Réflecteurs : faisceau moyen (25°) et faisceau large (40°)
- LED COB de haute puissance
- Température de couleur : 2700 K ou 3000 K
- IRC 90+
- 3 SDCM
- Flux lumineux : 1234 lm (pour 3000 K, réflecteur faisceau moyen et luminaire peint en blanc, driver @500 mA)
- Efficacité lumineuse : 86 %
- Consommation électrique du luminaire : 11 W @350 mA et 16,25 W @500 mA (consommation électrique du driver non comprise)
- UGR : 22
- Driver exclu
- À connecter à un driver à courant constant de 350 mA ou de 500 mA
- Garantie : 5 ans pour LED
- Classe 3 luminaire
- Usage intérieur uniquement (IP20)
- Pour montage au plafond ou au mur

Installation

- Évidement dans plafond \varnothing 65 mm, hauteur intégrée nécessaire 70 mm.
- Connexion électrique au driver au moyen de deux bornes de raccordement à levier (0,2 - 4 mm² ; comprises dans le produit).

Accessoires

- Conbox et gypkit pour plafond en béton et à crépi

Normes et directives :

- 2006/95/CE - Directive Basse Tension
- 2004/108/CE - Directive CEM
- 2011/65/UE - Directive RoHS
- 2009/125/CE - Directive Éco-conception
- 245/2009/CE + 347/2010/UE - Directive Éco-conception
- 1194/2012/UE - Règlement Éco-conception
- EN 60598-1:2008 +A11:2009 - Luminaires. Prescriptions générales et essais
- EN 62471:2008 - Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes
- EN 62493: 2010 - Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
- EN 60598-2-2:2012 - Luminaires encastrés
- EN 55015:2006 +A1:2007 +A2:2009 - Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues
- EN 61000-3-2:2006 +A1,A2:2009 - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- EN 61000-3-3:2013 - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
- EN 61547:2009 - Exigences concernant l'immunité CEM
- EN 50581:2012 - Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses

